



AVIS AUX NAVIGATEURS

PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



Avis N° 21/2021 - Objet : Semaine du nautisme

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
En raison de l'organisation de la semaine du nautisme du 9 au 13 juin 2021 et de sa préparation les 7 et 8 juin 2021 :

- Les escales seront interdites dans le Havre d'Echouage sur les pontons H4 et H5, ainsi que le stationnement des navires sur le ponton H6 (côté H5), du 7 au 13 juin inclus, ces pontons seront strictement réservés aux bateaux participant à l'évènement.
- Des démonstrations nautiques sont organisées, le trafic pourra être interrompu ponctuellement pour permettre la circulation des engins nautiques participant à l'évènement.
- La circulation et le stationnement des véhicules terrestres sont interdits sur le cours des Dames du 7 au 13 juin, sauf pour les véhicules liés à l'organisation.

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront :

- Naviguer avec prudence à proximité des bateaux participants
- Ne pas entraver les mouvements des bateaux de sécurité
- Respecter les consignes données par l'autorité portuaire

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09. Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :

- x Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 19/05/2021

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,